

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 41 (1912)
Heft: 20

Artikel: L'enseignement simultané-magistral
Autor: Magne, Ant.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1039629>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'enseignement simultané-magistral ¹

L'une des conditions essentielles du succès de l'enseignement dans les écoles primaires publiques est la bonne organisation de ces écoles, l'arrangement judicieux de leur économie intérieure, conformément aux meilleurs principes de la pédagogie. Cette organisation s'appelle communément le mode d'enseignement.

On distingue généralement, d'une part, le mode individuel et le mode simultané, d'autre part le mode magistral et le mode mutuel, et enfin le mode mixte.

Dans le mode individuel, le maître ou son aide ne s'adresse qu'à un élève à la fois. C'est avant tout le système de l'éducation privée donnée par les précepteurs. Ce système est excellent, mais il est impraticable dans une classe publique. Le mode simultané est à peu près l'opposé du précédent, c'est-à-dire que le maître qui l'emploie s'occupe à la fois de tous ses élèves, tout en graduant leurs travaux. Nous verrons plus loin quand et comment ce système est utilisable. Dans le mode magistral, le maître se réserve exclusivement toute la tâche de l'enseignement. Le mode mutuel, qui a eu son heure de vogue, confie l'enseignement à des moniteurs sous la surveillance du maître. On a reconnu aujourd'hui que la pratique exagérée du mode mutuel donne de très mauvais résultats, notamment au point de vue éducatif. Le mode magistral comme le mode mutuel peuvent être individuels ou simultanés. Enfin le mode mixte est une combinaison des autres modes. Il est individuel quand le maître interroge un seul élève; simultané, quand il s'adresse à la classe entière, du moins à toute une division; magistral, quand le maître enseigne lui-même; mutuel, si parfois il a recours à l'aide d'un moniteur.

Quel est le meilleur d'entre ces modes ?

La meilleure méthode, dit Daguët dans son manuel de Pédagogie ou d'Éducation, est celle comme le Père Girard a pu s'en convaincre à Fribourg, qui n'en exclut aucune et les emploie tour à tour; qui tantôt s'adresse à tous les élèves, tantôt aux individus; qui les réunit un moment en leçon

¹ Cette question a été mise à l'étude par M. Perriard, inspecteur scolaire.

générale, puis les renvoie aux leçons particulières du maître ou du moniteur. Le regretté M. Horner était partisan du même principe, tout en faisant ressortir les avantages de l'enseignement magistral. Dans son *Guide pratique de l'instituteur*, il a formulé avec une grande justesse les règles à observer dans une organisation judicieuse des cours ou divisions d'une école primaire. Retenons surtout ces deux principes essentiels : Le maître seul peut enseigner d'une manière vraiment rationnelle. Il faut que le maître soit le plus possible en rapport direct avec ses élèves.

Ceci dit, nous allons examiner rapidement la situation de nos écoles campagnardes au point de vue des modes d'enseignement. Après avoir tiré notre conclusion, nous étudierons brièvement le mode dont l'application fait l'objet de ce travail, c'est-à-dire le mode simultané-magistral ; nous indiquerons les branches qui se prêtent à son emploi, nous exposerons la manière d'en tirer le meilleur parti possible. Enfin, nous en dirons les avantages et nous essayerons de trouver quelques moyens d'en éviter les inconvénients.

* * *

Nous ne parlerons pas ici des écoles des villes, dont l'organisation différente ne confie qu'une division, deux au plus, au même maître et ne présente pas les inconvénients des écoles rurales au point de vue du mode d'enseignement. Ce n'est pas à ces écoles, d'ailleurs, que s'adresse ce travail.

La plupart des écoles de nos villages comprennent tous les degrés de l'école primaire. Pour des motifs d'ordre supérieur et qu'il ne nous appartient pas de discuter, nos classes sont divisées, dans les localités un peu populeuses, par sexe et non par âge. Dans la grande majorité des cas, le maître, l'institutrice doit organiser son école de manière à occuper à la fois, et utilement, des enfants de sept à quinze ou seize ans. Ce n'est pas une petite affaire. La division en trois degrés ou trois cours, est en réalité, pour certaines branches et à certaines époques de l'année, une division en quatre, voire même en cinq cours. Il serait superflu d'entrer ici dans des détails : chacun de nous les connaît, et il suffit de signaler l'écueil.

Comment concilier cette organisation avec le principe suivant lequel l'enseignement magistral direct est le meilleur ?

Une seule solution est possible : il faut avoir recours à l'enseignement simultané, ce mot étant pris dans son acception la plus large. Il faudra employer une méthode qui permette au maître de s'adresser le plus souvent possible à

sa classe entière, ou tout au moins à deux divisions réunies ; autrement dit, il faut suivre, autant que faire se peut le système des leçons communes. Quand les difficultés seront trop grandes, nous pourrons toujours recourir au mode mixte.

C'est ainsi seulement que nous ferons travailler utilement tous les élèves et que nous éviterons l'emploi abusif des moniteurs pour nous consacrer nous-mêmes le plus possible, directement, à l'enseignement éducatif. Nous suivrons ainsi les conseils des autorités en matière de pédagogie, les directions de nos supérieurs et l'exemple de nos meilleurs collègues. Si parfois la tâche est plus dure, souvenons-nous que l'accomplissement du devoir, de tout le devoir, ne restera pas sans récompense.

(A suivre.)

Ant. MAGNE, institutrice.

ESCARMOUCHES

*Ne crache pas dans le puits
dont tu as bu de l'eau.*

(Proverbe arménien.)

Il est dans le monde des cœurs, comme dans la nature, des heures roses, des heures grises, des heures d'enchantement et de sourire, des heures de tristesse et de lassitude. Un regard ami, une parole de réconfort, une satisfaction intime sont parfois le rayon de soleil qui dore le travail journalier. Une difficulté inattendue, un reproche immérité, une ingratitude, une désillusion suffisent, au contraire, souvent, à ternir pour de longues heures la sérénité d'une existence laborieuse. Quand, dans l'accomplissement de notre tâche, surgissent tout à coup des obstacles imprévus, quand des espoirs longtemps caressés se métamorphosent soudain en chimères, une nostalgie oppressante nous saisit et nous pénètre, nous nous prenons à regretter le passé, nous aimerions le revivre afin de choisir une autre voie, afin de tourner nos voiles vers un horizon moins sombre.

Ces heures de doute et de découragement, qui ne les a connues ?

La carrière de l'enseignement n'est pas à l'abri des sautes de vent ; elle a des périodes maussades, des époques d'accalmie, auxquelles succèdent des temps d'équinoxe qui vous surprennent et vous désespèrent.